

Product name: PL MerclIn Global Equity

Legal entity identifier: BE0403288089

Ecologische en/of sociale kenmerken

Heeft dit financiële product een duurzame beleggingsdoelstelling?

Ja

Nee

Er zal een minimumaandeel duurzame beleggingen met een milieudoelstelling worden gedaan: ___%

in economische activiteiten die als ecologisch duurzaam zijn aangemerkt in de EU-taxonomie

in economische activiteiten die niet als ecologisch duurzaam zijn aangemerkt in de EU-taxonomie

Er zal een minimumaandeel duurzame beleggingen met een sociale doelstelling worden gedaan: ___%

Het product promoot ecologische/sociale (E/S) kenmerken en hoewel het geen duurzame beleggingsdoelstelling heeft, zal het een minimumaandeel van duurzame beleggingen van ___% behelzen

met een milieudoelstelling in economische activiteiten die als ecologisch duurzaam zijn aangemerkt in de EU-taxonomie

met een milieudoelstelling in economische activiteiten die niet als ecologisch duurzaam zijn aangemerkt in de EU-taxonomie

met een sociale doelstelling

Het product promoot E/S-kenmerken maar zal geen duurzame beleggingen doen

Welke ecologische en/of sociale kenmerken promoot dit financiële product? Le

Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales, pour autant qu'il ne s'engage ni à réaliser des investissements durables au sens du Règlement (UE) 2019/2088 (le « SFDR ») ni à investir dans des activités économiques qualifiées de durables sur le plan environnemental en vertu du Règlement Taxonomie (UE) 2020/852.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales liées à :

- a) La transition vers l'énergie propre & la suppression progressive des combustibles fossiles

Aucun indice de durabilité spécifique n'a été désigné comme indice de référence dans le but d'atteindre les caractéristiques environnementales ci-dessus.

Le Compartiment promeut les caractéristiques sociales suivantes :

- Standards éthiques : Par ses choix d'investissement, et l'analyse des émetteurs potentiellement éligibles à la stratégie, le Compartiment souhaite pouvoir contribuer à l'établissement de normes élevées par rapport au traitement des employés sur le lieu de travail. Ces normes concernent non seulement les conditions de sécurité et les risques pour la santé sur le lieu de travail, mais également la prévention de l'exploitation des travailleurs et le droit d'adhérer à des syndicats. Les normes



Duurzaamheidsindicatoren meten hoe de ecologische of sociale doelstellingen die het financiële product promoot worden verwezenlijkt.

concernent également d'autres aspects ESG tels qu'une gouvernance d'entreprise solide et la prévention des pots-de-vin et de la corruption, conformément notamment aux principes de l'UNGC et les directives de l'OCDE pour garantir les normes éthiques.

- Un monde plus sûr : Le Compartiment souhaite contribuer à un monde plus sûr en refusant d'investir dans des entités actives dans la construction d'armes et les armes. Une attention particulière est accordée aux armes non conventionnelles et aux armes nucléaires car ces sous-catégories ont un facteur de létalité et de destruction élevé qui ne peut en aucun cas être justifié.

● **Met welke duurzaamheidsindicatoren wordt de verwezenlijking van elk van de door dit financiële product gepromote ecologische of sociale kenmerken gemeten?**

Les indicateurs de durabilité suivants sont utilisés pour mesurer la réalisation des caractéristiques respectives promues par le Compartiment :

Indicateurs concernant les incidences négatives en matière d'environnement:

1) L'exposition aux combustibles fossiles est utilisée comme une mesure clé dans notre objectif de contribuer à un environnement avec énergie propre et une suppression progressive de l'exploration des combustibles fossiles, car elle nous permet de garantir que le portefeuille ne sera pas investi dans le secteur des combustibles fossiles après 2035.

Indicateurs concernant les incidences négatives dans le domaine des questions sociales, de gouvernance et qui ne causent pas de préjudice important :

- 1) Exclure les entreprises qui violent les principes de l'UNGC et les directives de l'OCDE pour garantir les normes éthiques
- 2) Engager ou exclure les entreprises qui montrent un manque de processus pour surveiller la conformité à l'UNGC et à l'OCDE pour garantir les normes éthiques
- 3) Exclure les entreprises exposées aux armes nucléaires ou à des armes controversées comme mesure de promotion d'un monde plus sûr

Exclusions et interdictions au niveau du Compartiment (additionnel) :

- i) Revenus d'armes controversées Tout lien > 0%
- ii) Revenus d'armes nucléaires Tout lien > 0%
- iii) Revenus d'armes conventionnelles Tout lien > 10%
- iv) Revenus d'armes à feu civiles et de munitions Tout lien > 10%
- v) Revenus de tabac Production > 0%
- vi) Revenus de charbon thermique Production > 10%
- vii) Revenus d'huile de palme Production > 10%
- viii) Revenus de pesticides Production > 10%
- ix) Revenus de viande de baleine Tout lien > 10%
- x) Revenus nucléaires Génération de pouvoir >25%
- xi) Revenus de divertissement pour adultes Production > 10%
- xii) Revenus de prêts abusifs Production > 10%
- xiii) Revenus de fourrure Production > 10%
- xiv) Revenus d'exploration pétrolière et gazière dans l'Arctique Production > 10%
- xv) Revenus de gaz et pétrole de schiste Production > 10%
- xvi) Revenus de sables bitumineux Production > 10%

En outre, le Compartiment exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG très graves concernant l'impact environnemental, social et/ou de gouvernance négatif des opérations, produits et services de la société. Le cadre d'évaluation utilisé est celui du Global Impact Screening de Sustainalytics, conçu pour être conforme aux normes internationales représentées par les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les directives de l'OCDE pour l'investissement durable.

En outre, le Compartiment adopte intégralement la liste d'exclusion du Fonds de pension norvégien et il existe également une exclusion basée sur le score de risque ESG de l'investissement potentiel. Le Compartiment fait appel aux notes de risque ESG fournies par des fournisseurs tiers externes pour effectuer cette évaluation.

Toutes les mesures fonctionnent sur une base de conformité ou d'explication (comply or explain). Le gestionnaire Mercier Vanderlinden s'engage à ne pas investir dans les sociétés qui tombent dans les catégories de risque ESG « élevée » ou « sévère ». Ainsi, tout investissement par le Compartiment dans une société qui selon un fournisseur tiers externe tomberait dans une ces catégories (ou leur équivalent), mais qui selon l'analyse interne du gestionnaire ne relèverait pas de ces catégories, sera motivé sur le site internet de Mercier Vanderlinden.

De **belangrijkste ongunstige effecten** zijn de belangrijkste negatieve effecten van beleggingsbeslissingen op duurzaamheidsfactoren die verband houden met ecologische en sociale thema's, arbeidsomstandigheden, eerbiediging van de mensenrechten, en bestrijding van corruptie en van omkoping.

● **Wat zijn de doelstellingen van de duurzame beleggingen die het financiële product gedeeltelijk beoogt te doen en hoe draagt de duurzame belegging bij tot die doelstellingen?**

Non applicable

● **Hoe doen de duurzame beleggingen die het financiële product gedeeltelijk beoogt te doen geen ernstige afbreuk aan ecologische of sociale beleggingsdoelstellingen?**

Non applicable

--- **Hoe is rekening gehouden met de indicatoren voor ongunstige effecten op duurzaamheidsfactoren?**

Non applicable

--- **Hoe zijn de duurzame beleggingen afgestemd op de OESO-richtsnoeren voor multinationale ondernemingen en de leidende beginselen van de VN inzake bedrijfsleven en mensenrechten? Gedetailleerde beschrijving:**

Le Compartiment exclut les sociétés en appliquant des critères d'exclusion stricts comprenant certains principaux indicateurs défavorables. Ces critères tiennent compte des normes internationales sur la base des données MSCI ESG, telles que le cadre du Pacte mondial des Nations Unies, les Directives de l'OCDE pour les entreprises multinationales, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les Principes pour l'investissement responsable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Wordt in dit financiële product rekening gehouden met de belangrijkste ongunstige effecten op duurzaamheidsfactoren?



Oui,

Le Compartiment prend en compte les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité à travers les indicateurs de durabilité spécifiques qu'il utilise pour évaluer dans quelle mesure ses investissements (proposés) contribuent aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut, qui comprennent les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives. Ces indicateurs sont intégrés dans le processus d'investissement ESG du Compartiment, qui repose sur les « piliers » suivants : sélection négative et basée sur les normes, intégration ESG et best-in-class. Ce processus et ces trois « piliers » sont brièvement expliqués ci-dessous.

Les informations pertinentes relatives aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité seront divulguées plus tard dans le rapport annuel du Fonds.



Non



Welke beleggingsstrategie hanteert dit financiële product?

Le Compartiment offre un portefeuille géré activement de titres cotés (principalement des actions ou d'autres fonds investissant dans des actions ou des obligations) dans le cadre d'une allocation d'actifs dynamique. Le Compartiment promeut les caractéristiques environnementales et/ou sociales en intégrant sa politique ESG dans son processus d'investissement à l'aide de trois piliers : 1) sélection négative et basée sur les normes, 2) intégration ESG, et 3) best-in-class.

● Welke bindende elementen van de beleggingsstrategie zijn bij het selecteren van de beleggingen gebruikt om te voldoen aan alle ecologische en sociale kenmerken die dit financiële product promoot?

La sélection négative et basée sur les normes consiste à ne pas investir dans des entreprises impliquées dans des activités ou des comportements controversés, y compris certaines principales incidences négatives et des entreprises qui violent structurellement les principes et conventions internationaux. Les activités controversées et les principes et conventions internationaux applicables ont déjà été énoncés plus haut dans ce document.

L'intégration ESG :

De **beleggingsstrategie** stuurt de beleggingsbeslissingen op basis van factoren zoals de beleggingsdoelstelling en de risicotolerantie

L'intégration ESG signifie que le Compartiment s'assure que les risques et les opportunités de développement durable sont correctement pris en compte dans l'analyse et le processus d'investissement. Dans le processus d'investissement, le profil ESG de chaque entreprise est évalué afin d'assurer les garanties environnementales et sociales ainsi que le respect des pratiques de bonne gouvernance. A ce titre sont pris en compte par le Gestionnaire dans (i) sa phase d'analyse en interne de chaque composante du profil ESG et (ii) l'interaction avec les émetteurs et (iii) la recherche externe de prestataires spécialisés dans ces domaines. L'absence d'infractions matérielles (les garde-fous) sur l'un ou l'autre des aspects d'une bonne gestion ESG permet à l'entreprise d'entrer dans l'univers des investissements potentiels. Chaque entreprise est évaluée au cas par cas (et par rapport à ses pairs dans le cadre de l'approche best-in-class), en tenant compte des risques importants dans un secteur donné en combinaison avec l'exposition aux risques, les pratiques de gouvernance et la divulgation de l'entreprise. L'évaluation est basée sur la combinaison d'évaluations internes et externes. Pour l'évaluation externe, des fournisseurs de données tiers tels que Sustainalytics produisent des notations de risque ESG et l'argumentation sous-jacente. Sustainalytics s'appuie sur l'analyse des rapports publiés par les entreprises, des entretiens avec des spécialistes de l'industrie, des publications d'actualités, des incidents antérieurs et des certifications (par exemple ISO) que l'entreprise a obtenues. Cette analyse externe est complétée par une analyse interne du Gestionnaire qui prend en compte les objectifs que l'entreprise s'est fixée en matière d'initiatives ESG ainsi que la communication que l'analyste du Gestionnaire a eue soit avec le management, soit l'équipe « investor relations ».

Best-in-class :

Le Compartiment utilise une approche « best-in-class » qui cible un investissement d'au moins 66,66 % (deux tiers) de l'exposition directe sur actions dans des sociétés considérées comme faisant partie des 50 % les plus performants de leur secteur respectif en termes de durabilité. Le Compartiment s'engage également à limiter toute exposition aux sociétés qui se situent dans le quartile de score le plus bas du secteur à 15 % des investissements directs en actions. Le Compartiment fait appel à des notations de risque ESG de parties tierces, tels que Sustainalytics, pour déterminer le classement du secteur.

● **Wat is het toegezegde minimumpercentage voor het beperken van de beleggingsruimte overwogen vóór de toepassing van die beleggingsstrategie?**

Non applicable

● **Wat is het beoordelingsbeleid voor praktijken op het gebied van goed bestuur van de ondernemingen waarin is belegd?**

Dans le processus d'investissement, nous évaluons le profil ESG d'une entreprise. Nous examinons chaque entreprise au cas par cas, en tenant compte des risques importants dans un secteur donné en combinaison avec l'exposition aux risques, les pratiques et la divulgation respectives de l'entreprise. Cela comprend une évaluation des pratiques de bonne gouvernance. Les entreprises détenues sont notées pour les aspects de gouvernance à l'aide de recherches externes et d'évaluations internes. En outre, nous examinons l'exposition de l'entreprise aux controverses passées et aux futures opportunités ESG. Sur la base de l'analyse ESG fondamentale, nous formulons une opinion sur la qualité du profil ESG d'une entreprise et attribuons une note (négligeable-faible-moyen-élevé-sévère). Nous appliquons des mesures de due diligence adéquates lors de la sélection des actifs et ces mesures de due diligence tiennent compte des risques liés à l'ESG, car elles pourraient

Praktijken op het gebied van goed bestuur omvatten goede managementstructuren, betrekkingen met werknemers, beloning van het personeel en naleving van de belastingwetgeving.

contribuer à améliorer les rendements ajustés au risque à long terme pour les investisseurs, conformément aux objectifs d'investissement du Compartiment.



De **activa-allocatie** beschrijft het aandeel beleggingen in bepaalde activa.

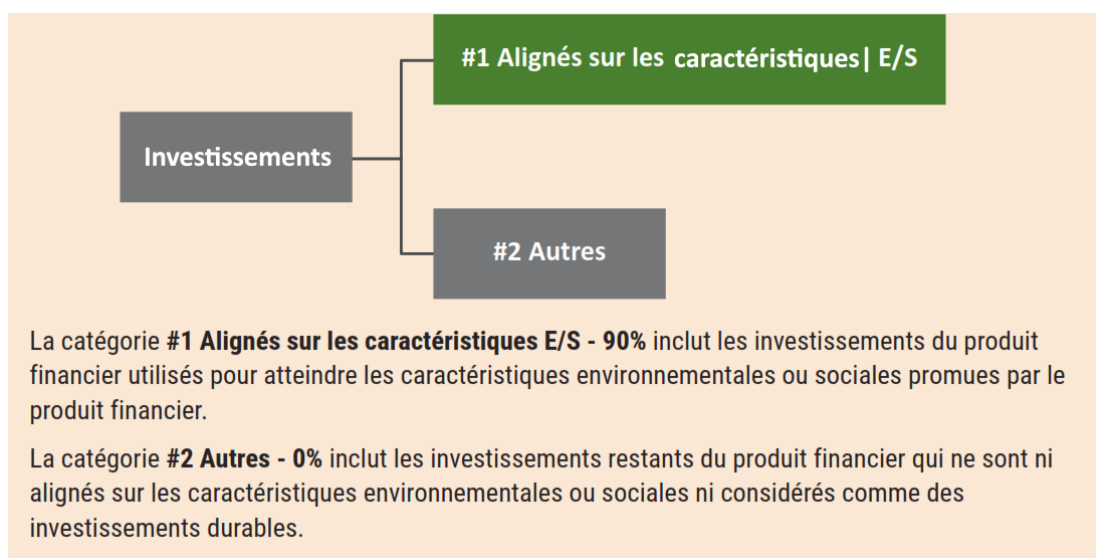
Op de taxonomie afgestemde activiteiten worden uitgedrukt als aandeel van:

- **de omzet** die het aandeel van de opbrengsten uit groene activiteiten van ondernemingen waarin is belegd weerspiegelt;
- **de kapitaaluitgaven** (CapEx), die laten zien welke groene beleggingen worden gedaan door de ondernemingen waarin is belegd, bv. voor een transitie naar een groene economie;
- **de operationele uitgaven** (OpEx), die groene operationele activiteiten van ondernemingen waarin is belegd weerspiegelen.

Welke activa-allocatie is er voor dit financiële product gepland?

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier. Un minimum de 90 % des investissements du compartiment seront faits dans des titres (ou leurs émetteurs) présentant des caractéristiques Environnementales ou Sociales mais ne qualifieront pas d'investissements durables.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables. Les autres investissements pourront représenter jusqu'à 10% des actifs du compartiment, sans qu'un minimum ne s'applique. Il comprendra les liquidités du compartiment telles que les espèces et dépôts à vue.



● **Op welke wijze voldoet het gebruik van derivaten aan de ecologische of sociale kenmerken die het financiële product promoot?**

Le Compartiment n'utilise pas d'instruments dérivés pour atteindre ses caractéristiques environnementales ou sociales.

Faciliterende activiteiten maken het rechtstreeks mogelijk dat andere activiteiten een substantiële bijdrage leveren aan een milieudoelstelling.

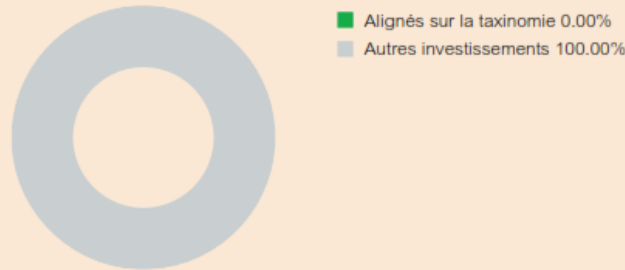
Transitieactiviteiten zijn activiteiten waarvoor nog geen koolstofarme alternatieven beschikbaar zijn en die onder meer broeikasgasemissie niveaus hebben die overeenkomen met de beste prestaties.



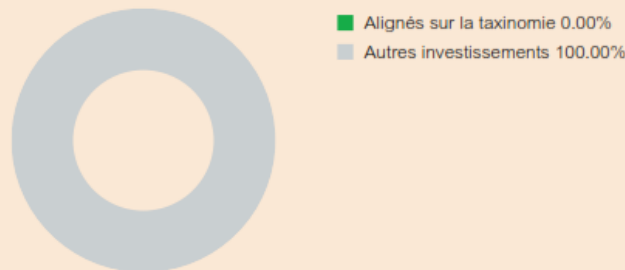
In welke minimale mate zijn duurzame beleggingen met een milieudoelstelling afgestemd op de EU-taxonomie?

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, obligations souveraines incluses*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



**Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.*

● Wat is het minimumaandeel beleggingen in transitie- en faciliterende activiteiten?

0%



Het symbool staat voor duurzame beleggingen met een milieudoelstelling die **geen rekening houden met de toepasselijke criteria** voor economische activiteiten die als ecologisch duurzaam zijn aangemerkt in de EU-taxonomie.



● Wat is het minimumaandeel duurzame beleggingen met een milieudoelstelling die niet zijn afgestemd op de EU-taxonomie?

0%



● Wat is het minimumaandeel van sociaal duurzame beleggingen?

0%



● Welke beleggingen zijn opgenomen in “#2 Overige”? Waarvoor zijn deze bedoeld en bestaan er ecologische of sociale minimumwaarborgen?

Le gestionnaire s'attend ce que l'allocation d'actifs pour #2 Autres soit constituée de l'exposition aux liquidités et au commodités du Compartiment.



Referentiebenchmarks zijn indices die meten of het financiële product de duurzame doelstelling behaalt.

Is er een specifieke referentiebenchmark aangewezen om te bepalen of dit financiële product is afgestemd op de ecologische en/of sociale kenmerken die het promoot?

Non applicable



Waar is er online meer productspecifieke informatie te vinden?

U vindt meer productspecifieke informatie op de website : <https://www.patronale-life.be/> onder het product waartoe deze fonds behoort, of onder 'Koersen en tarieven'.